

car d'un bout à l'autre de la province son parti ne jure que par lui. On l'appelle le chef du parti libéral ! Ça me suffit. L'autre est cet écevelé dont monsieur de Grosmont nous parlait tantôt et qui fait fi des précédents britanniques. Ça me suffit aussi. Quant au troisième, ce monsieur Fournier, je ne le connais pas, quoique ma gazette l'ait souvent traité. . . . comme il le mérite sans doute. C'est probablement quelque petit avocat d'hier et de la petite potée, un de ces petits criards . . .

*De Grosmont*, se levant tout-à-coup et dominant ceux qui l'entourent, de toute sa haute taille, que l'indignation redresse. Arrêtez, docteur ! Je ne permettrai pas qu'on traite ainsi l'un de mes amis les plus nobles, les plus dignes. Vous ne le connaissez pas ? Je vous pardonne alors. Eh ! bien, satanchien, je vais vous le faire connaître. Apprenez donc ce petit avocat, comme vous l'appellez ; ce monsieur Fournier, eût pu, dès longtemps, (s'il eût voulu faire seulement quelques courbettes à vos chefs conservateurs,) honorer de sa présence le banc d'où se dispense la justice ; car l'un de vos anciens chefs et amis, feu Sir Louis-Hypolite Lafontaine, qui devait s'y connaître, et dont vous ne récuserez pas le témoignage, l'appelait un jour, devant moi, moi qui vous parle, le premier jurisconsulte de notre province. Il eût pu siéger dès longtemps au milieu de vos ministres, s'il eût consenti seulement à se coaliser avec eux, c'est-à-dire à se méallier. Mais, non ! l'inébranlable fermeté de ses principes, ses refus réitérés de pactiser avec le mal, amentèrent contre lui les intrigants qui l'enviaient, les traîtres pour qui sa vie politique sans tache était une sanglante satire, un reproche permanent. La fraude, la violence, la calomnie, les ineptes préjugés lui fermèrent longtemps la carrière parlementaire. Mais enfin, le peuple, qui a des instincts sûrs qu'on peut dérouter, endormir parfois, mais qui finissent toujours par se réveiller et se faire jour ; le peuple le vit grand de tous les méfaits des pigmées qui l'avaient écrasé ; le peuple, las des fourbes à fracas, alla tirer l'honnête homme de l'honorable retraite qu'il s'était imposée. Il fut élu aux deux chambres, sans l'avoir demandé, par deux comtés de notre vieux district de Québec, qui réhabiliterent ainsi d'une manière solennelle, le persécuté, le proscrit, et rendirent enfin la joie et l'espérance aux vieux patriotes, qui comme moi, comme toi Bonsens, avaient si longtemps baissé la tête.

*Quenoche*.—En effet, monsieur de Grosmont, vous me paraissez tout ragailardi, tout rajeuni. Comme disait mon arrière-grand-père. Age n'a prise sur noble cœur.

*Boudin*.—Tout cela est bel et bon ; mais enfin vous ne me dites pas ce qu'a fait pour le pays votre grand homme.

*De Grosmont*.—Eh ! quel bien peut faire un homme seul, quand il en est tant qui ne veulent que le mal. Néanmoins il suffit quelquefois de trouver une seule idée dans le silence de l'étude et de la semer au loin pour qu'il en naisse de vastes conséquences. Je puis vous en donner un exemple, monsieur le docteur. Un soir, (il y a déjà de cela long-temps) un soir donc, tandis que vous étiez peut-être à vous bercer nonchalamment en fumant votre pipe et regardant sans y rien découvrir les gracieuses ondulations de la fumée que vos lèvres en chassaient, un homme, justement ce monsieur Fournier, notre Fournier, satanchien, jeune encore alors, devisait avec un sien ami qui me l'a raconté lui-même, auprès d'une table chargée de journaux et de livres. Ils ne fumaient ni l'un ni l'autre ; aussi pour passer le temps ils se mirent à discuter un programme politique pour le parti libéral auquel tous deux appartenaient. Parmi les points nouveaux qui appelèrent leur attention l'idée de l'abolition de la tenure seigneuriale jaillit tout-à-coup entr'eux et, d'un commun accord, ils rédigèrent une sorte de manifeste qui s'adressait au bon sens et à l'esprit de justice de notre peuple tout entier. Ce n'était pas une spoliation violente qu'ils proposaient ; mais seulement un sacrifice commun, une contribution générale dans l'intérêt de tout le monde, pour la libération du sol, sans léser les droits acquis. Ce manifeste lancé dans le pays sans fracas, sans même l'appareil ordinaire d'une longue liste de signatures approbatrices, surprit par sa simple logique, par sa candide honnêteté et s'empara bientôt des sympathies populaires. C'est ainsi que prit naissance une mesure que d'autres, placés dans des circonstances plus favorables, menèrent à bien et pour laquelle ils reçurent les applaudissements, du reste mérités, de la foule. Les auteurs originaires de cette grande réforme demeurèrent volontairement ignorés et vous n'en eussiez jamais rien su sans doute si je ne vous avais fait part d'un de mes vieux souvenirs.

*Quenoche*.—Merci, monsieur De Grosmont et quand vous verrez ce monsieur Fournier présentez-lui mes respects et à